



Chers Membres et Amis Randonneurs,

A partir du 1er septembre 2007, vous pouvez renouveler votre licence **2008**.
A partir du 1er janvier 2008, vous n'êtes plus assurés.

Dates d'effet

Les licences 2007 sont valables jusqu'au 31 décembre 2007.

Les licences **2008** sont valables du **1er septembre 2007 au 31 décembre 2008**.

Veillez nous renvoyer, soit le N° de votre licence, soit la copie de votre licence ainsi que votre règlement .

(Si vous nous avez déjà adressé votre n° de licence et votre règlement, je vous remercie de ne pas tenir compte de ce courrier.)

Tarifs 2008 applicables au 1er septembre 2007

Sénior: né(e) en 1989 et avant (S+ compris)	38 €
Junior: né(e) en 1990 et après (S+ compris)	27 €
Cotisation 2008 - Membre de l'Amicale (minimum)	5 €
+ R.C.P.E.: (pour le 1er cheval)	26 €
+ (2ème et plus par cheval)	18 €

Pour la RCPE, le N° SIRE et le nom de l'équidé est à joindre obligatoirement tous les ans sinon retour à l'expéditeur.

Bulletin de liaison Le Randonneur d'Alsace 2008 8 €
Licence Compétition Club: 0 € - Amateur: 70 € - Pro: 320 €.

Certificat médical à joindre pour la licence compétition.

Autorisation parentale pour les mineurs.

**Le chèque
est à libeller à l'ordre des "CAVALIERS-RANDONNEURS 67"**

Salutations cavalières !

Eckbolsheim, août 2007

Roland ADAM
Président